



TROUSSE DE DEMANDE DE SUBVENTION DE SOUTIEN À LA PARTICIPATION SPORTIVE

Mise à jour : 25 mars 2025

TABLE DES MATIÈRES

Renseignements généraux	3
Qu'est-ce que les sports des FAC? _____	3
Qu'est-ce que le Programme de sports des FAC? _____	3
Qu'est-ce que la subvention de soutien à la participation sportive? _____	3
Comment la subvention de soutien à la participation sportive est-elle administrée _____	3
Qui peut faire une demande _____	4
Quelle est la marche à suivre pour faire une demande? _____	4
Qu'est-ce que la subvention de soutien à la participation sportive peut couvrir? _____	4
Qu'est-ce que la subvention de soutien à la participation sportive ne peut pas couvrir? _____	5
Quand devrais-je faire demande? _____	5
Quel est le processus d'approbation de la subvention de soutien à la participation sportive? _____	5
À quelle fréquence ce document sera-t-il mis à jour? _____	6
Coordonnées _____	6
Comment remplir la demande de subvention	7
Renseignements sur la candidate ou le candidat _____	7
Renseignements sur l'événement _____	8
Blessures et atténuation des risques _____	8
Dépenses _____	8
Sources de financement _____	8
Documents _____	8
Traitement, sondage et paiement	9
Traitement d'une demande _____	9
Sondage _____	9
Paiement _____	9
Formulaire de demande	10
Des questions _____	10

Renseignements généraux

Qu'est-ce que les sports des FAC? Le Programme de sports des FAC est administré par les Programmes de soutien du personnel des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (PSP/SBMFC), pour le compte des Forces armées canadiennes (FAC). Il englobe l'ensemble des sports pratiqués par les militaires et contribue à l'état de préparation opérationnelle des membres des FAC en leur offrant des occasions sportives qui ont une incidence sur leur mieux-être mental, social et physique.

Qu'est-ce que le Programme de sports des FAC? Le personnel des FAC peut prendre part à des sports locaux, régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à des sports au sein de la communauté. Des militaires et du personnel des FNP soutiennent le programme en tant que présidente ou président d'honneur, entraîneuses ou entraîneurs, gérantes ou gérants d'équipe, officielles ou officiels, soigneuses ou soigneurs et administratrices ou administrateurs (PSP).

La participation aux sports récréatifs et aux sports de compétition fait partie intégrante de la formation continue et du perfectionnement des membres des FAC.

Qu'est-ce que la subvention de soutien à la participation sportive?

Cette subvention se concentrera sur le soutien aux occasions sportives de niveau local jusqu'au niveau international et comprendra du soutien aux militaires HORSCAN (Europe, États-Unis et reste du monde).

Le programme vise à soutenir et à renforcer la participation aux sports par l'entremise d'occasions en dehors du Programme de sports des FAC, à favoriser l'intégration communautaire, à réduire les obstacles et à alléger certaines des pressions financières associées à la participation et à l'accès aux sports communautaires.

Un budget limité est alloué à la subvention de soutien à la participation sportive. Compte tenu qu'un grand nombre de demandes seront reçues chaque année, l'octroi d'une subvention ne peut être garanti.

Comment la subvention de soutien à la participation sportive est-elle administrée? Les subventions seront attribuées selon le lieu et la distance.

Le programme sera administré et soutenu financièrement par le bureau des sports des FAC du quartier général (BSFAC-QG/PSP).

Qui peut faire une demande? Les membres des FAC (Force régulière et Force de réserve) qui sont des **athlètes, des entraîneuses ou entraîneurs et des officielles ou officiels** qui participent à des événements civils locaux, provinciaux, nationaux ou internationaux en dehors du Programme de sports des FAC formel.

Quelle est la marche à suivre pour faire une demande de subvention?

Suivez les étapes suivantes pour remplir et soumettre, en bonne et due forme, une demande de subvention de soutien à la participation sportive.

Étape 1 – Lisez attentivement cette trousse de demande pour connaître la façon de soumettre une demande dûment remplie (le fait de ne pas soumettre toute l'information requise retardera le traitement de votre demande).

Pour toute question supplémentaire, veuillez envoyer un courriel à SSPG@sbmf.com.

Étape 2 – Avant de faire demande, obtenez l'approbation de votre commandante ou commandant au moyen du modèle de la note de service fournie sur le site Web du programme.

Étape 3 – Remplissez votre demande en ligne au moyen du nouveau formulaire de demande et soumettez-la. Veuillez noter que le formulaire en format PDF n'est plus accepté.

Le QG des sports des FAC examinera la demande de la candidate ou du candidat.

Pendant cette étape, il est possible que l'on demande des documents supplémentaires s'ils n'ont pas été fournis initialement.

Étape 4 – Le QG des sports des FAC informera la candidate ou le candidat de la décision finale.

Qu'est-ce que la subvention de soutien à la participation sportive peut couvrir? Voici une liste d'exemples, non exhaustive, du type de dépenses que la subvention pourrait couvrir :

- frais d'inscription à une compétition (athlète) / ou frais de cours (entraîneuse et entraîneur ou officielle et officiel)
- soutien pour les frais de ligue de la communauté locale
- frais de transport (billets d'avion, essence, location de véhicule)
- hébergement
- repas
- certification/qualification/licence (entraîneuse et entraîneur ou officielle et officiel)
- perfectionnement professionnel, comme des conférences ou ateliers (entraîneuse et entraîneur ou officielle et officiel)

Qu'est-ce que la subvention de soutien à la participation sportive ne peut pas couvrir? Voici une liste d'exemples, non exhaustive, du type de dépenses que la subvention ne peut pas couvrir :

- équipement
- vêtement et accessoires
- activité sportives non autorisées [DOAD 5045-1, Programme de sports des Forces armées canadiennes - Canada.ca](https://www.doad.mil.ca/DOAD_5045-1_Programme_des_sports_des_FForces_armees_canadiennes_Canada.ca)
- soutien aux événements publics organisé par les FAC, tels que la Course de l'Armée du Canada, le Défi vélo de la Marine et la Course de l'Aviation royale canadienne

Quand devrais-je faire demande? Les membres des FAC doivent soumettre leur demande 30 jours avant leur événement. Les demandes soumises moins de 30 jours avant le début de l'activité seront prises en considération pour du soutien, mais nous ne pouvons pas garantir qu'elles seront traitées à temps.

Vous devez soumettre une demande [en ligne](#):

- Les candidats et candidates doivent remplir et soumettre le formulaire en ligne de candidature **30 jours avant la date de leur événement**.
- Les candidatures pour des événements ayant lieu lors de **l'année financière (AF) 2025-2026** peuvent être soumises entre le 1^{er} avril 2025 et le 28 février 2026.
- Les candidatures pour les événements organisés au cours de **l'AF 2026-2027** ne peuvent être soumises qu'à compter du 2 mars 2026.

Quel est le processus d'approbation de la subvention de soutien à la participation sportive?

Événement	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Toutes les demandes (sauf international)	La ou le militaire obtient l'approbation de la chaîne de commandement de son unité (note de service) avant de soumettre sa demande en ligne.	La ou le militaire soumette leur demande via le portail en ligne du bureau national des sports des FAC (en s'assurant de télécharger l'approbation de la chaîne de commandement de son unité (note de service)) et tout autre document connexe	Le bureau national des sports des FAC examine la demande (approbation à participer et soutien financier, le cas échéant)

International (hors du Canada et des États-Unis continentaux)	<p>La ou le militaire obtient l'approbation de la chaîne de commandement de son unité (note de service) avant de soumettre sa demande en ligne.</p> <p>La ou le militaire rempli un avis d'intention de voyager (<u>AIV—uniquement pour les événements internationaux</u>). accessible uniquement sur le réseau de la Défense nationale</p>	<p>La ou le militaire soumette leur demande via le portail en ligne du bureau national des sports des FAC (en s'assurant de télécharger l'approbation de la chaîne de commandement de son unité (note de service)), l'avis d'intention de voyager et tout autre document connexe</p>	<p>Le bureau national des sports des FAC examine la demande (approbation à participer)</p>
--	---	--	--

À quelle fréquence ce document sera-t-il mis à jour? Ce document sera revu et mis à jour annuellement par le bureau des sports des FAC (QG), au besoin.

Coordonnées

Bureau des sports nationaux des FAC – QG

Courriel : sspq@sbmfc.com

Site Web : Programme de subvention sportive des FAC

Comment remplir la demande de subvention?

Vous trouverez ci-dessous des informations clés pour chaque section de la demande de subvention.

Avant de postuler en ligne, assurez-vous d'obtenir l'approbation de votre commandante ou commandant d'unité en utilisant le modèle de note de service fourni sur le site Web du programme.

Remplissez et soumettez votre demande en utilisant le nouveau formulaire de candidature en ligne. Veuillez noter que les formulaires en format **PDF ne seront plus acceptés**.

Veuillez noter que les candidates ou candidats pourraient devoir passer par des étapes supplémentaires, requises par leur chaîne de commandement, pour obtenir l'autorisation de participer.

En voici quelques exemples :

- [Avis d'intention de voyager \(AIV - pour les militaires qui se rendent à un événement ou à l'heure actuelle à l'échelle internationale\)](#)
- Les indemnités de service temporaire sont une responsabilité de la chaîne de commandement locale.

Si vous participez à plusieurs événements, vous devez soumettre une demande de subvention de soutien à la participation sportive pour chaque événement séparément. La documentation reçue contenant plus d'un événement ne sera pas acceptée.

Renseignements sur la candidate ou le candidat : Pour remplir votre formulaire de demande de subvention, vous aurez besoin des renseignements suivants :

- numéro de matricule
- grade
- nom au complet
- genre
- courriel
- date de naissance
- adresse postale
- numéro de téléphone
- élément/commandement (Aviation/Armée/Marine)
- base / escadre
- unité
- date d'expiration de l'évaluation FORCE
- classe (Force régulière ou Force de réserve)

Renseignements sur l'événement : Dans cette section, vous devez fournir des renseignements relatifs à l'événement pour lequel vous demandez du soutien :

- nom de l'événement;
- lieu de l'événement (ville/province/pays);
- lien (Web) de l'événement;
- niveau de l'événement (local, provincial, national, international);
- sport;
- rôle à l'événement (athlète, entraîneuse ou entraîneur, officielle ou officiel);
- organisation hôte;
- date de début de l'événement (incluant les jours déplacements);
- date de fin de l'événement (incluant les jours déplacements);
- détails sur les événements antérieurs ou l'expérience antérieure dans ce sport;
- détails sur la préparation ou votre entraînement/formation pour l'événement.

Blessures et atténuations des risques : Dans cette section, vous devez fournir des informations sur les blessures et les mesures d'atténuation des risques.

Dépenses : Dans cette section, vous devez donner un aperçu des dépenses liées à la participation à votre événement (frais d'inscription, transport, hébergement, repas et autres).

Sources de financement : Dans cette section, sélectionnez « Oui » si vous recevez de l'aide financière d'autres sources et expliquez pourquoi. Par exemple : subventions d'organismes sportifs provinciaux ou de fédérations sportives, etc.

Documents : Dans cette section, on invite la candidate ou le candidat à fournir certains documents pertinents relatifs à sa candidature. Veuillez noter que certains documents sont **obligatoires**, tandis que d'autres peuvent être fournis à la discrétion de la candidate ou du candidat pour ajouter à sa demande.

Documents obligatoires :

- Note de service d'approbation de la commandante ou du commandant de l'unité;
- Lettre de soutien d'un organisme sportif national (OSN) / organisme sportif provincial (OSP) - *Uniquement pour les événements hors du Canada des É.-U. continentaux
- Confirmation de l'avis d'intention de déplacement (événement international seulement)

Traitements, sondage et paiement

Traitements d'une demande : Une demande de subvention de soutien à la participation sportive sera généralement traitée dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de votre demande de subvention.

Ces délais peuvent être prolongés pour un certain nombre de raisons telles que le nombre de demandes reçues, un formulaire incomplet ou des documents justificatifs manquants.

Vous recevrez une correspondance écrite de la décision une fois qu'elle aura été rendue par bureau des sports nationaux des FAC.

Si une demande est incomplète et que le bénéficiaire admissible ne fournit pas les documents requis dans les délais prescrits indiqués dans la correspondance écrite, la demande ne sera pas soutenue, ni approuvée.

Sondage : Dans le cadre de la subvention de soutien à la participation sportive, les bénéficiaires doivent répondre à un court sondage sur leur expérience, qui sera essentiel pour améliorer le programme et l'expérience en cliquant sur le [lien suivant](#).

En outre, nous demandons aux candidates et candidats de soumettre une photo de leur participation à l'événement pour lequel de l'aide financière a été obtenue.

Paiement : Assurez-vous de conserver et de fournir vos reçus pour les dépenses encourues lors de la participation à l'événement. Ceux-ci sont nécessaires pour que le bureau des sports nationaux des FAC traite votre demande de remboursement (spécimen de chèque ou formulaire de dépôt direct requis).

Dans le cas d'un paiement en excédent, le solde restant sera perçu auprès de la ou du bénéficiaire de la subvention en tant que dette.

Formulaire de demande

Merci d'avoir lu la trousse de demande de subvention de soutien à la participation sportive.

Le formulaire de demande de subvention de soutien à la participation sportive et d'autres renseignements pertinents sont disponibles à l'adresse suivante : [subvention de soutien à la participation sportive des FAC.](#)

Des questions?

Si vous avez des questions concernant cette subvention ou pour en savoir plus, nous vous invitons à envoyer un courriel à SSPG@sbmfc.com.

Les demandes générales et les suggestions sur le programme peuvent être adressées à [Frank Boyer](#), coordonnateur des programmes et des projets des sports des FAC (QG).

Nous vous encourageons aussi à visiter notre Foire aux questions, où vous pourriez trouver des réponses à vos questions : [FAQ | Subvention de soutien à la participation sportive des FAC.](#)